

CODE ROTARIEN DE DÉONTOLOGIE



En tant que Rotarien, je m'engage à :

1. Incarner l'intégrité, une valeur fondamentale, dans mon comportement et mes actes.
2. Mettre mon expérience et mes compétences professionnelles au service du Rotary.
3. Observer une éthique personnelle et professionnelle, et ainsi montrer l'exemple.
4. Traiter autrui avec équité et respect.
5. Reconnaître et respecter les mérites de toute profession utile à la société.
6. Utiliser mes talents professionnels pour offrir des opportunités aux jeunes, aider les personnes dans le besoin et améliorer la qualité de la vie dans la collectivité.
7. Être digne de la confiance placée dans le Rotary et les Rotariens, et ne rien faire qui puisse en ternir la réputation.
8. Ne pas solliciter auprès d'autres Rotariens des privilèges et des avantages qui ne sont pas pratique normale dans un cadre professionnel.